



Vendredi 27 mars 10h00

*Le présent bulletin présente les sujets abordés dans nos échanges y compris avec le rectorat afin d'en garder une trace et de mesurer les évolutions des situations. Il est envoyé à M. Couedic par principe. Bien sur chaque fois que possible, l'obtention de réponses et/ou de solutions sera diffusable.*

**Dans ce bulletin nous nous efforçons de présenter les types de messages reçus par les collègues...**

**Ils ne sont pas majoritaires et en même temps, ils existent et nous parviennent. Des centaines d'autres restent dans le circuit des EPLE et des circonscriptions. Nous n'en ferons donc pas une généralité mais cela nous alerte sur les différences dans la communication entre les EPLE, Les IEN, les IPR et les départements.**

**Merci de votre attention**

1° Ien de Castres « Bonjour, L'ensemble des équipes est en train d'envisager et de préparer une réponse concrète pour assurer si nécessaire une permanence « continuité pédagogique ». Je confirme que celle-ci ne peut se mettre en place qu'à partir de **mardi 31 mars 2020**. Je vous indiquerai **lundi 30 mars 2020** la conduite à tenir. Je sais votre engagement et votre connaissance fine de la réalité du terrain (parents sans Internet, parents non lecteurs...). Nous aurons à faire face à une organisation pédagogique particulière lors de la reprise de l'école. Bien à vous. Thierry MARTIN. IEN »

2° Objet : Continuité pédagogique pour les élèves filières tertiaires. **A l'attention des professeurs principaux des classes: 551, 554, 555, 570, 608, 609, 618, 651, 654, 655, 656, 670, 708, 709, 718, 751, 752, 753, 754, 755 et 756**

Cher(e)s collègues, Dans le cadre de cette crise sanitaire qui nous affecte tous, nous nous devons d'assurer la continuité pédagogique pour que nos élèves poursuivent des activités scolaires leur permettant de progresser dans leurs apprentissages. Certains d'entre-vous saisissent déjà des informations sur Pronote et nous vous en remercions; nous vous demandons cependant une démarche supplémentaire et coordonnée. Après concertation avec l'ensemble de l'équipe pédagogique de la classe dont vous avez la charge en qualité de professeur principal et pour répondre à une demande des différents corps d'inspection qui auront un éventuel droit de regard dessus, merci de bien vouloir compléter le Google drive suivant: <https://drive.google.com/open?id=19UT8BaouvFszDULMtuTGDY5p4qbPfmIO> .

Ce tableau sera à compléter au fil des jours tant que durera le confinement et la fermeture des établissements scolaires.

Merci de bien vouloir faire le relais avec l'ensemble de l'équipe pédagogique pour que chacun y apporte sa contribution et assurer cette nouvelle forme de mission pédagogique inédite qui est la nôtre. Prenez soin de chacun d'entre vous et de vos proches. Cordialement.

Philippe POUZOLS Bureau DDFPT Filière Tertiaire LGT / LP Antoine Bourdelle

3° Le 24/03/2020, à 19:20, JEAN LUC DELERUE a écrit :

Mesdames , messieurs les enseignants de la cité scolaire. Depuis maintenant une semaine, vous mettez en œuvre des solutions numériques à disposition des élèves afin de pouvoir assurer vos enseignements . Cependant, certains de nos élèves n'ont pas accès à ces ressources ( les zones blanches restent une réalité dans le département ). Peu d'élèves dans l'établissement ont été recensés à ce jour. Afin d'assurer la continuité pédagogique pour les élèves qui n'ont pas accès à des ressources numériques en ligne , nous mettons en œuvre **au niveau du service de loge** à compter du mercredi 25/03/2020 un service permettant aux familles de pouvoir disposer de ressources « papiers ». Ce service est ouvert **exclusivement** aux familles qui n'ont pas accès au numérique et identifiées comme telles par vos soins . Il est ouvert aux horaires suivants : **Le lundi, mercredi et vendredi de 09h à 12h** (pour les collègues qui souhaitent faire des copies , la salle des professeurs sera ouverte aux plages horaires ci-dessus) Attention, la famille n'est autorisée à se déplacer qu'une seule fois par semaine ce qui nécessite une **centralisation des travaux par les professeurs principaux** . Elle devra par ailleurs se munir de l'attestation officielle de déplacement. **Les professeurs principaux** devront déposer les documents que vous souhaitez communiquer à la famille **sous pli** en indiquant le nom , prénom et la classe de l' élève concerné. ( une seule enveloppe par élève ). Nous avons conscience qu'aucun système, quel qu'il soit, ne saurait donner entière satisfaction mais nous devons nous organiser avec les contraintes de l'instant pour garantir à chaque élève une équité de traitement. Bien cordialement

Jean Luc Delerue Proviseur Lycée général et technologique Maréchal Soult Lycée professionnel Marie Antoinette Riess Rue du Lycée - 81207 MAZAMET CEDEX

4° Mesdames les Directrices, Messieurs les Directeurs, Mesdames les Enseignantes et Messieurs les Enseignants, J'espère que chacun se porte bien ainsi que vos proches, et que vous arrivez à faire face à cette situation de crise sanitaire, et en particulier de confinement, du mieux possible. Les nombreux retours dont je dispose font état d'une mise en oeuvre de la continuité pédagogique réelle dans des conditions au plus près des besoins des familles dans leur diversité ; les difficultés rencontrées restent cependant assez nombreuses et tiennent à divers aspects que je souhaite analyser pour produire des réponses de mieux en mieux adaptées. Vous trouverez en pièce jointe un compte rendu de mission de l'IGEN venu sur le GERS, concernant la continuité pédagogique.

Cette deuxième semaine va nous permettre de prendre un peu de recul pour gagner en efficacité qualitative sur la mise en oeuvre à distance de la continuité pédagogique pour les semaines à venir. Voici les orientations que je vous propose :

1 : Contacts directs : Si je favorise les échanges par voie numérique, je m'attacherai à prendre directement contact avec vous, pour échanger et vous soutenir sur votre quotidien. N'hésitez pas non plus à me contacter directement pour me dire en quoi je peux vous être utile et j'y attacherai avec l'ensemble des membres de la circonscription.

2 : Contacts avec les familles :

- Il peut y avoir un peu de désarroi et des difficultés d'organisation en termes d'emploi du temps ou de compréhension des attendus. Il sera intéressant de prendre des contacts audio ou visio hebdomadaire avec chaque famille pour accompagner les besoins des élèves autant que possible et avoir également un contact direct avec vos élèves pour maintenir un lien précieux.

- Pour la transmission de documents papier, les conditions de remise et dépôt peuvent interroger. Où en êtes-vous sur ce point ? Comment procédez-vous ? A quelle fréquence ? Etes-vous amenés à revenir dans votre école ? *Je vais vous faire parvenir une attestation prof. mise à jour pour circuler de votre domicile à l'école très prochainement.*

3 : Suivi des productions des élèves : Si les ressources sont nombreuses et les supports d'activité proposés

variés, je souhaite savoir comment vous gérez et traitez les retours des élèves et leurs productions. Des "navettes" sont-elles possibles ? des envois postaux sont-ils effectués ? Toutes les familles répondent-elles aux attendus ? Comment gérez-vous les difficultés rencontrées ? Essayez-vous d'entretenir des contacts avec ces familles en particulier ? Plus que la quantité foisonnante de ressources et documents, ce sont bien les liens A/R qui sont la demande et l'attente prioritaire de nos élèves et de leurs familles. L'enseignement à distance, ce ne peut pas être le travail habituel mis sur le net....soyez inventif et créatif. Les CP sont à votre écoute et à votre entière disposition pour vous appuyer tant sur les aspects techniques que didactiques. 3bis : Pratiques qui vous réjouissent : certains d'entre vous sont étonnés et se réjouissent de certaines pratiques qui s'installent peu à peu, merci de nous faire partager ces plaisirs et réussites pédagogiques ! Les CP ont mis en place un PADLET qui peut servir de plateforme collaborative pour tous...un PADLET "école inclusive" est en cours...

4 : Liens avec les membres du RASED + enseignants référents de scolarité des élèves en situation de handicap [ERS] : Les équipes sont aussi mobilisées auprès des familles connues et des contacts sont établis. Gardez le contact entre vous pour suivre les situations les plus sensibles. Ce contact est aussi nécessaire pour une concertation dans l'esprit des équipes éducatives et des ESS qui se tiennent avec de nouveau protocole, et permettent d'effectuer un suivi de ces situations et la continuité des PPS. 5: Orientation des élèves : Le conseil des maîtres se concertera à distance et les propositions nous seront communiquées afin que le "pôle ressources" spécial demande d'allongement/ raccourcissement de cycle, donne son avis. Il se concertera aussi à distance. Nous adapterons nos modalités de travail aux contraintes actuelles et ferons au mieux dans l'intérêt des élèves. Un nouveau protocole à distance a été mis en œuvre pour la tenue des CDO.

6 : Attestation de déplacement professionnel : Si vous devez vous déplacer de manière exceptionnelle pour des raisons professionnelles, veuillez me le faire savoir afin que je vous adresse l'attestation nécessaire.

7 : Pour les directrices et directeurs : Comment le lien est-il entretenu avec vos équipes au sens large (adjoints, remplaçants affectés sur votre école) ? Quels liens avez-vous avec votre municipalité ou communauté de communes ? Avez-vous d'autres demandes d'accueil émanant de familles ? Des évolutions sont attendues, vous en serez informés dès que nous disposerons des consignes. Pour les points 2, 3, 3bis et 5, les réponses de chacun-e sont attendues, les directrices et directeurs compléteront avec le point 7.

Vous m'adresserez vos réponses à l'adresse : inspecteur-.....@ac-toulouse.fr.

Je vous remercie par avance et adresse à chacun de vous un message de soutien et d'encouragement dans ces temps de nouvelles pratiques professionnelles. Nous savons que nous allons devoir nous engager sur la durée, patience et solidarité, qui seront plus que jamais précieuses au sein notamment des équipes d'écoles, de notre équipe de circonscription avec vous, des services de la DSDEN plus que jamais mobilisés à nos côtés.

Très cordialement,

## 5° Dans un collège du Tarn et Garonne (Olympe de Gouges)

Mesdames, Monsieur,

Les élèves du tableau ci-dessous sont sans continuité pédagogique à ce jour.

NOM	Prénom	Div.	Téléphone	Perdir référent	S12	Besoin
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	CB	appel le 18-03 en attente, courriel envoyé	OUI
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	CB	Mère eu au téléphone, protocole à mettre en place	OUI
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	EC		OUI
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	CB		OUI

Si pour les UPEZA (FLE) Mme [REDACTED] est en train de faire le nécessaire, tout comme pour [REDACTED] ne laisser personne sans solution.

[REDACTED], nous devons mettre en oeuvre cette continuité afin de

Notre mission de service public nous oblige, notamment en direction des publics les plus faibles et les plus fragiles.

Par conséquent, merci de suivre le protocole reproduit ci-dessous. **Les productions devront me parvenir d'ici samedi 18h00 (cachet de la poste ne faisant pas foi!).**

## 6° dans le même

- 1-Le PP contacte tous les membres de l'équipe pédagogique et demande à chaque collègue de lui fournir des exercices, leçons et travaux en nombre (**pour 3 semaines**).
  - 2-Les collègues des disciplines tâcherons de faire, autant que possible, des fichiers par période (jour, semaine....) pour le travail à réaliser. Ces fichiers ne seront pas trop volumineux.
  - 3-Chaque fichier devra contenir des consignes claires mais simples de réalisation (temps, taille des réponses...) (n'oubliez pas qu'ils seront seul.e.s). N'hésitez pas à faire utiliser les manuels, à faire des exercices à trous, des jeux, des points à relier, des mots croisés....
  - 4-Chaque exercice devra être accompagné de sa correction, même succincte.
  - 5-Un fois tous les fichier reçus, Mme F... les imprimera lundi 23/03.
  - 6-Pour les UPE2A ils seront envoyés par la poste. Mme C...t, adjointe gestionnaire, permettra à Mme ... de les affranchir. Il faudra ensuite les poster.
  - 7-Pour les autres, les documents imprimés seront mis sous enveloppe. Cette dernière, au nom de l'élève sera mise à disposition à l'accueil du collège sur une table, **dehors**.
  - 8-Les familles viendront récupérer l'enveloppe sans qu'il n'y ait de contact (ouverture à distance, elles récupèrent le document et puis elles s'en vont).
  - 9-Je fixerai un RDV aux familles afin qu'elle viennent récupérer les documents et j'en informerai Mme ... qui pilotera les opérations de remise.
- Très cordialement et prenez soin de vous.

## 7° dans le 31

### A l'attention de M. Faisy, SGA adjoint faisant fonction de DASEN

Bonjour,

Nous souhaiterions vous alerter sur deux types de situation qui nous préoccupent.

1) Concernant les collèges ouverts pour accueillir les élèves dont les parents sont soignants, nous avons appris par des collègues du collège Michelet qui est concerné, qu'il serait question de pratiquer une rotation entre établissements à partir de la semaine prochaine.

Si nous pouvons comprendre le souci de faire tourner les personnels volontaires pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui soient mobilisés et exposés aux risques, nous ne comprenons pas en revanche le besoin de réouvrir des établissements fermés au risque de participer involontairement à la propagation du coronavirus. Pourquoi ne pas fonctionner comme dans le 1° degré, en faisant tourner des personnels différents mais toujours dans les mêmes établissements. Il nous semble que pour des raisons sanitaires évidentes, telle devrait être la bonne pratique : avoir un nombre limité d'établissements totalement sécurisés et équipés du matériel de protection nécessaire pour accueillir les élèves des soignants (quitte à faire tourner les personnels volontaires).

2) Concernant les collèges qui distribuent sous forme papier aux familles les documents pédagogiques qu'elles ne peuvent recevoir à leur domicile faute d'équipement numérique ou de connexion (cas des élèves de 3e du collège Badiou par exemple) : cela nous paraît là aussi une pratique totalement contreproductive. En effet, le confinement doit servir à limiter la propagation du coronavirus et la continuité pédagogique ne saurait être prioritaire sur cet objectif. En faisant se déplacer les parents (même dans des conditions encadrées) d'un côté et les enseignants de l'autre, on ne peut que renforcer le risque de propager encore plus le virus (le mauvais exemple de ce qui s'est passé dans le département du Haut-Rhin devrait à ce sujet nous servir de leçon). Il va de soi que l'intention est louable (remédier à la fracture numérique) mais si le résultat doit être de propager l'épidémie et de prolonger le confinement, c'est le serpent qui se mord la queue. C'est pourquoi il convient selon nous de cesser ces pratiques de toute urgence et de rassurer les familles en leur faisant comprendre que la santé passe avant les cours et que des aménagements seront mis en œuvre à la réouverture des établissements pour aider les élèves qui n'auraient pas pu bénéficier de la continuité pédagogique. **La FSU 31 doit saisir aujourd'hui même le préfet de la Haute-Garonne avec M. le Recteur en copie afin que ces dispositifs non indispensables pédagogiquement et dangereux sanitaire soient immédiatement suspendus.**

Dans l'attente de votre retour,

Cordialement,

8° Le message sur le fonctionnement de l'ENT qui rajoute un brin d'inquiétude

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement,

Bonjour,

Nous allons régulièrement vous relier l'état de l'ENT et divers points sur le numérique éducatif sous l'impulsion de la DANE :

**1/ ENT - Fonctionnement :**

249 291 visites à 19h Mercredi,

272 603 visites Mardi à la même heure.

Hier Mercredi, il y eu une coupure totale est apparu entre 12h02 et 12h14 (avec un début d'alerte vers 11h40). Cela a été dû à une optimisation des accès de l'ENT mais qui a eu comme effet de bord de toucher les redirections de site des tous les ENTs. C'est pour cela que tout le monde s'est retrouvé déconnecté pendant la coupure. Le service a repris ensuite sans problème. Quelques établissements avaient encore des problèmes de redirection (renvoi systématique vers le site inter-établissement) en fin d'après-midi.

Ces problèmes ont été signalés et kosmos les traite.

Ce problème n'a « touché que » MonEntOccitanie. eCollege31 n'a pas eu ce problème.

**2/ ENT - Problème des pièces jointes de la messagerie**

Lors d'un ajout d'une pièce jointe dans la messagerie, l'ENT contrôle chaque pièce jointe par un antivirus.

Mais du point de vue des ressources serveurs utilisées, il est plus rapide de traiter 2 pièces jointes de 5Mo qu'une de 10Mo. Donc à partir de demain la taille maximale **d'une pièce jointe** (dans la limite de 10 fichiers maximum) sera de :

- **2 Mo pour les parents**
- **5 Mo pour les enseignants et les élèves.**

A très bientôt,

**Cellule pédagogique de l'académie de Toulouse** *cellule.pedagogique@ac-toulouse.fr*

**9° Collège Jean Moulin à Toulouse (Déjà évoqué en CHSTA extra)**

Pour information, je vous fais parvenir ci-dessous le mail de Mme Alriquet (en BLEU) envoyé aux personnels vendredi dernier (23/03) où elle mentionne justement le fait de récupérer les numéros de portables et les adresses mail personnelles des élèves.

Chers collègues

Commençons par le positif : cette semaine nous avons tous fait des progrès en technologie informatique. Cette situation, inimaginable il y a huit jours, nous a boostés et nous avons révélé nos incroyables facultés d'adaptation.

Cette semaine, vous avez profité de votre intérieur, peut-être de votre jardin et aucun élève n'a fait preuve de bavardages intempestifs. Vous avez échappé aux bouchons, aux bousculades dans les couloirs et vous avez pu déguster votre boisson préférée comme il vous plait.

Pour les semaines à venir, nous vous proposons :

**Efficacité de la communication avec les élèves**

A la demande des parents, toutes les informations et les documents doivent être **ACCESSIBLES A PARTIR DU CAHIER DE TEXTES de l'ENT** : c'est LA page que tous les parents consultent. Vous pouvez enregistrer les documents dans l'espace classe ou sur d'autres espaces de stockage, renvoyer vers des pages internet, des vidéos, ... mais vous devez insérer un lien vers ce document dans le cahier de texte. Certains parmi vous préfèrent envoyer les documents par mail avec des pièces jointes : dans ce cas, il faut également mettre le document à disposition quelque part, et un lien dans le cahier de texte pour y accéder en un clic.

**Les travaux d'élèves** qui vous sont renvoyés présentent des formats très divers, qui ne facilitent pas leur réception et leur traitement. Les professeurs de mathématiques, qui sont rodés aux échanges de fichiers avec les élèves, proposent des « **exigences communes** » afin de mettre en place des règles pour nommer les

fichiers de manière intelligible : classe, nom de famille... (exception pour les travaux envoyés sous forme de photo de cahier : le téléphone portable ne permet pas de renommer le fichier)... En pièce jointe, un document à diffuser auprès des élèves, rédigé par Céline Amardeilh.

#### **Suivi des élèves et information des parents :**

Le rectorat nous demande d'établir à minima un contact téléphonique hebdomadaire avec les responsables de chaque élève.

D'autre part, les élèves fragiles ont besoin d'encouragement et de soutien, et d'être stimulés, plusieurs fois par semaine, par différents professeurs.

Pour que tous les élèves aient un adulte référent qui suit son travail et qui entre en contact régulier avec les parents, nous proposons une répartition dans le tableau en pièce jointe. Les élèves d'une classe seront suivis par le professeur principal s'il est professeur d'EPS (pas de cours à assurer, donc davantage de temps pour le suivi), ou par le professeur principal et un ou deux autres enseignants si le PP assure des cours en ligne. J'ai indiqué sur la première ligne du tableau les professeurs chargés du suivi de la classe. Vous voudrez bien vous les répartir entre vous. Au cours de la semaine à venir, lorsque vous appellerez les parents, vous collecterez une adresse mail personnelle de l'élève et le numéro de téléphone de l'élève, s'il en possède un. Vous ferez figurer ces données dans le tableau pour les mettre à disposition de l'équipe enseignante. Le numéro de téléphone de l'élève permettra les contacts directs, notamment par SMS.

Les professeurs principaux seront contactés une fois par semaine par la ou le principal-e pour un bilan sur le travail des élèves, les difficultés rencontrées et les réussites.

10° D'une Tutrice : il y a un vent de folie à Toulouse, je crois, voilà le mel qu'une de mes FSTG vient de recevoir de l'inspectrice de leur discipline

"Je souhaite que vous me proposiez un cours que vous avez mené en classe virtuelle depuis la période de confinement.

Merci de me le transmettre d'ici demain matin. Je vous appellerai demain après-midi pour un entretien. Je ne peux vous préciser d'heure précise car cela va dépendre des nombreuses sollicitations auxquelles nous sommes confrontés. Mais étant en confinement cela ne devrait pas vous poser de soucis. A demain donc."

11° Nous réitérons notre demande de distribution de matériel EPI pour les personnels qui assurent les « drives pédagogiques » et l'accueil des élèves de personnels santé et autres indispensables dans les écoles (Nous demandons encore et toujours une cartographie académique de ces implantations et la quantification exacte du nombre d'enfants accueillis).

12° Et pour terminer : échanges par SMS entre une conseillère de circo et une directrice (juste pour le plaisir de l'absurdité des situations)

*Bonjour Sylvie*

*Pas d'élèves le mercredi chez moi donc ce n'est pas un oubli si le tableau n'est pas complété !*

*Barbara*

*Bonjour Barbara,*

*Il faudrait que tu ailles sur le tableau qd même en remplaçant un 0 par un 0 pour montrer que tu as bien actualisé...*

*Merci et bonne journée à toi*

*Non. Je l'ai actualisé hier soir, je ne vois pas pourquoi je perdrais mon temps.*

***Cette liste est non exhaustive et évoluera au fil du temps.***